



DOSSIER

Souffrance identitaire de métier de c.o. en milieu scolaire : résultats d'une recherche doctorale

**Simon Viviers, Ph.D., c.o.,
professeur adjoint, Université Laval**

Note de l'auteur : Après le 50^e anniversaire de l'Ordre et la publication du rapport Parent, cet article poursuit une réflexion sur le positionnement de notre profession en milieu scolaire. Il s'agit d'un résumé de ma thèse de doctorat, fruit d'une recherche entamée en 2008 sur la dynamique de la « souffrance identitaire de métier » des c.o. en milieu scolaire. Je vous invite à réagir à cet article dans les réseaux de discussion Internet qui sont à notre disposition, ou encore en m'écrivant directement par courriel. Bonne lecture !

14 Après le 50^e anniversaire de l'Ordre et la publication du rapport Parent, cet article poursuit une réflexion sur le positionnement de notre profession en milieu scolaire. Il s'agit d'un résumé de ma thèse de doctorat, fruit d'une recherche entamée en 2008 sur la dynamique de la « souffrance identitaire de métier » des c.o. en milieu scolaire. Je vous invite à réagir à cet article dans les réseaux de discussion Internet qui sont à notre disposition, ou encore en m'écrivant directement par courriel. Bonne lecture !

Problématique

Des recherches d'un peu partout dans le monde révèlent des difficultés pour les conseillers d'orientation à définir et à faire reconnaître leur profession au sein des sociétés dans lesquelles ils évoluent, malgré le statut formel dont ils disposent parfois. Par nature, le « territoire » professionnel des c.o. est particulièrement perméable aux changements sociaux, économiques et culturels (Herr, 2001). Ainsi, suivant les tendances sociales et politiques ainsi que les réformes scolaires qui en résultent, les pratiques professionnelles de l'orientation se sont diversifiées passablement au fil des années (p. ex., perspectives psychotechnique, humaniste, psychosociale), ce qui rend difficile de circonscrire l'identité de la profession (Mellouki et Beauchemin, 1994). Ce fut d'ailleurs l'un des constats des états généraux de la profession tenus en 1999 (Landry, 1999).

La situation des c.o. en milieu scolaire est particulièrement intéressante à analyser à cet égard. D'une place centrale que lui

accordait le rapport Parent dans l'organisation du travail scolaire et l'« âge d'or » qui s'en est suivi dans les années 1970, la profession a essuyé plusieurs reculs dans les décennies suivantes. Ainsi, dans les années 1990, plusieurs instances ont dénoncé les insuffisances des services d'orientation offerts dans les écoles. Devant ce constat, le ministère de l'Éducation du Québec a mis en place le renouveau pédagogique, qui allait offrir plusieurs ancrages à l'orientation dans le Programme de l'école québécoise, en plus de soutenir une nouvelle vision de l'orientation : l'approche orientante. Mais la réorganisation du travail qui en a résulté a-t-elle contribué, comme l'espérait Dupont (2001), a-t-elle « redonner à nos conseillers d'orientation la place importante qui leur revient dans nos écoles » (p. 569) ?

Plusieurs indices laissent plutôt croire que la place réelle de l'orientation et des c.o. dans les écoles ne s'est pas améliorée avec l'implantation du renouveau pédagogique. Au contraire, l'OCCOQ s'est montré préoccupé par l'utilisation à des fins administratives des c.o. dans les écoles, d'autant qu'ils sont déjà peu nombreux pour suffire à la demande.

Ce contexte de travail des c.o. en milieu scolaire est apparu comme possiblement générateur de tensions sur le plan de l'identité professionnelle, pouvant entraîner une souffrance prenant diverses formes. En plus de devoir composer avec les différentes prescriptions et visions de la pratique en orientation, les c.o. doivent tenir compte de leurs propres aspirations, de leur propre « désir d'accomplissement de soi », de leur « désir de métier » (Osty, 2002). Les tensions sont exacerbées alors qu'ils doivent arbitrer ces tendances divergentes, voire incompatibles, dans le réel de la pratique... Ce fut le point de départ de cette thèse qui s'est intéressée à la souffrance au travail dans la profession de c.o. en milieu scolaire.

Cadre théorique et méthodologique

L'objectif de la recherche était de comprendre la dynamique de souffrance identitaire de métier de c.o. en milieu scolaire en analysant les tensions entre des pratiques prescrites par le système scolaire et la profession, des pratiques professionnelles désirées par les c.o. et des pratiques réelles qui s'incarnent dans l'exercice du travail au quotidien.

La méthode de la clinique du travail mise en œuvre pour répondre à cet objectif s'est déclinée en deux dispositifs conduits auprès de deux groupes de c.o. en milieu scolaire, rencontrés chacun à quatre reprises (rencontres de trois heures).

- 1 Une clinique de l'activité par instruction au sosie (Clot, 1999 ; Oddone, Re et Briante, 1981) a été conduite auprès d'un groupe de 10 c.o. d'une même commission scolaire. Parmi eux, trois se sont portés volontaires pour procéder à une « instruction à un sosie ». Ils avaient pour tâche de décrire concrètement leur activité de travail à un sosie fictif (le chercheur) en s'attardant suffisamment aux détails pour que le sosie puisse éventuellement les remplacer de manière incognito. Chaque instruction était mise en discussion avec le groupe pour repérer, au sein de ce collectif, les convergences et divergences dans l'expérience de la pratique.
- 2 Une enquête de psychodynamique du travail (Dejours, 2008) a été tenue auprès d'un deuxième groupe, composé de 11 c.o. provenant de deux commissions scolaires avoisinantes. Au cours des deux premières rencontres, le groupe a discuté autour d'une question générale : « Comment comprenez-vous votre travail et vos pratiques actuelles de c.o. en milieu scolaire en matière de dynamique plaisir-souffrance ? » Une première analyse des témoignages des participants a été soumise oralement au groupe à la troisième rencontre. Enfin, au cours de la dernière rencontre, le rapport d'enquête a été discuté afin de le corriger et de le nuancer pour traduire une juste compréhension collective de la situation rapportée par le groupe.

Ces dispositifs ont étayé la dynamique souffrance-plaisir-stratégies défensives vécue dans l'expérience du travail des c.o. participants, sous l'angle de la souffrance identitaire de métier, définie comme un espace de lutte psychique entre un désir de métier ou d'accomplissement du soi professionnel et le réel du travail qui fait obstacle.

Résultats

Quatre thèmes de souffrance identitaire de métier et deux types de stratégies ont été dégagés des analyses pour faire face à cette souffrance.

La « désincarnation du cœur de métier » fait référence aux empêchements d'« incarner » dans des pratiques réelles le cœur du métier provenant d'une histoire de métier, façonnée par des orientations théoriques portées par les formations universitaires. Les pratiques désirées, au cœur du métier, sont grandement marquées par l'importance de la relation d'aide et du soutien au développement vocationnel des jeunes. Or, l'approche de clinique du travail a montré un écart marqué entre la formation reçue à l'université et le travail réel dans le milieu scolaire, traversé par des contraintes d'organisation du travail qui vont parfois même jusqu'à empêcher le travail avec les jeunes.

La déprofessionnalisation du travail provoque un sentiment d'être considéré comme un technicien, ou un « semi-professionnel », alors qu'on a étudié longtemps pour pouvoir bénéficier du plein statut de professionnel. Au regard de l'impensé organisationnel issu de la surcharge de travail des directions d'école et de leur mobilité extrême, les c.o. deviennent le « déversoir » de l'organisation du travail de l'école, déniaient complètement leur niveau de spécialisation. Souvent de nature administrative, ces « tâches connexes » placent les c.o. dans une position d'exécutant, à des lieues du statut d'expert promis par le contrat social de leur profession, sans compter le conflit de valeurs ressenti lorsque leur travail est instrumentalisé pour arriver aux objectifs des gestionnaires de « faire plus avec moins ».

La « déconsidération professionnelle » révèle que les c.o. sont particulièrement blessés par la vision dépréciatrice et réductrice de l'orientation et de la pratique professionnelle des c.o. en milieu scolaire qui circule autour d'eux. Cette vision se manifeste non seulement chez les acteurs du milieu scolaire (directions, enseignants), mais aussi chez leurs collègues c.o. œuvrant dans d'autres secteurs avec un discours selon lequel les c.o. en milieu scolaire n'exerceraient pas leur profession selon les règles de l'art de la profession. Ils se voient ainsi blâmés pour une situation qui les place déjà en souffrance...

Enfin, le « déficit collégial » met en évidence non seulement que les c.o. se retrouvent seuls de leur profession dans des écoles regroupant souvent un millier d'élèves et des dizaines de membres du personnel, mais aussi que le travail en collaboration ou en multidisciplinarité, qui devrait caractériser l'organisation du travail scolaire à la suite du renouveau pédagogique, constitue l'exception plutôt que la règle. Lorsque la méfiance prend le pas sur la confiance interprofessionnelle, la souffrance s'en voit plutôt augmentée : pensons au climat de compétition qui semble régner au sein du personnel « non enseignant » pour pouvoir garder sa place, son emploi...

En raison du vécu de souffrance identitaire de métier, les c.o. déploient des stratégies pour continuer à travailler malgré tout. Ces stratégies s'inscrivent majoritairement dans un registre défensif et sont alimentées par une culture professionnelle valorisant, comme qualités professionnelles, la gentillesse – le « nice counselor syndrome » (Bemak et ChiYing Chung, 2008) – et

les « capacités d'adaptation » des personnes aux contextes de travail. Ces stratégies d'« adaptation individuelle » peuvent se traduire par du retrait, un lâcher-prise sur le cœur de métier, ou encore par un « déplacement », plus ou moins par défaut, du désir de métier vers des pratiques ayant des « affinités électives » avec l'organisation du travail en place (p. ex., opter pour une pratique « entreprenante »). Si elles permettent d'endiguer le vécu de souffrance à court terme, ces stratégies participent par ailleurs au maintien d'une organisation qui malmène la profession et provoque la souffrance identitaire de métier. Aux côtés de ces stratégies d'adaptation individuelle, l'analyse révèle en outre la présence, dans une moindre mesure, de stratégies de résistance à la dérive du cœur de métier qui consistent à agir sur les contraintes d'organisation du travail empêchant d'exercer pleinement sa profession.

Ouvertures et perspectives

Bien qu'on ne puisse évidemment pas généraliser ces résultats à l'ensemble des c.o. travaillant dans le secteur scolaire, cette thèse met en évidence une situation où la professionnalisation du métier de c.o. paraît menacée par l'organisation réelle du travail en milieu scolaire.

16 Heureusement, si l'on considère la professionnalisation comme un « processus dynamique et dialectique de conquête et de conservation d'un territoire de savoirs et de pratiques » (Danvers, 1994, p. 130), ce mouvement peut être réversible.

Sans être mutuellement exclusives, deux voies paraissent envisageables pour reprofessionnaliser le métier : une voie descendante et une voie ascendante.

Actuellement, des démarches sont poursuivies par l'OCCOQ, par une voie formelle, pour reprofessionnaliser en quelque sorte la fonction de c.o. en milieu scolaire : par la mise en œuvre du projet de loi n° 21 ainsi que par le Guide de pratique destiné au secteur scolaire. Ces initiatives, louables et intéressantes à plusieurs égards, présentent toutefois des limites et des pièges possibles inhérents à une telle voie « descendante ». Par exemple, elles pourraient avoir pour effet de négliger l'importance des espaces délibératifs sur le devenir de la profession et la diversité des points de vue qui pourraient s'y exprimer, ou encore instaurer indirectement une vision de la pratique professionnelle en milieu scolaire qui deviendrait univoque (p. ex., axée sur les activités réservées par le projet de loi n° 21)¹. Si elles n'étaient pas prises en considération, ces limites risqueraient plutôt d'avoir un effet subjectif contre-productif au regard du pouvoir d'agir des c.o. sur le développement réel de leur

profession (p. ex., sentiment d'être hors-champ, contestation systématique, repli).

De là l'importance de soutenir une deuxième voie de reprofessionnalisation, ascendante, soit une voie plus informelle de reprise en main de la profession, par des délibérations entre les praticiens eux-mêmes. Cette voie suppose une reconnaissance des savoirs, des aspirations et de l'expérience du travail des c.o. sur le terrain, en partant de la réalité du travail en milieu scolaire. À titre d'exemple, cette thèse révèle quatre types de pratiques réelles de c.o. actuellement axés sur : 1) l'information scolaire et professionnelle, et l'organisation scolaire ; 2) l'« orientation rapide » (rencontres brèves et pragmatiques avec les élèves) ; 3) l'« entrepreneuriat » de sa pratique (développement de services divers pour répondre, plus ou moins directement, aux besoins d'orientation des élèves) ; et 4) le counseling d'orientation. La coexistence de ces types de pratiques pourrait être débattue au regard des divers aspects déterminant la pratique des c.o., comme le champ d'activité défini dans la loi et les ancrages légaux dans l'organisation scolaire. De tels débats peuvent constituer une occasion pour refonder une action collective sur l'exercice du métier, d'autant que l'absence de collectif accentue la vulnérabilité professionnelle des c.o.

Cependant, les conditions actuelles d'organisation du travail marquées par une recherche d'efficacité et d'efficacités raréfient ces occasions de délibération, puisque chacun est pris à s'exécuter dans la débrouille et a peu de temps à accorder au travail collectif.

Pour que cette voie informelle ascendante puisse s'actualiser, il y a nécessité, selon les constats réalisés dans cette thèse, de développer, aux côtés des habiletés « relationnelles » typiquement enseignées dans la formation, des habiletés « organisationnelles » individuelles et collectives pour défendre les services d'orientation pour tous dans le système scolaire sur le plan macro (politiques), méso (place dans les écoles) et micro (soi professionnel). Bref, il faut partir de la réalité du travail des c.o. pour donner un destin politique à leur souffrance identitaire de métier, dans l'optique d'une amélioration des services d'orientation offerts aux jeunes dans les établissements scolaires.

Pour consulter la thèse et retrouver les références proposées dans cet article, visiter : www.crievat.fse.ulaval.ca/membres/nouveaux/simon_viviers/

1 Il faut reconnaître les efforts de l'OCCOQ pour éviter ces écueils : p. ex., forum et consultations sur la pratique en milieu scolaire, rédaction du « Guide » en reconnaissance de la diversité des approches théoriques et la complexité de la pratique en milieu scolaire.